

---

**Mémoire en science politique[BR]- Travail écrit : "Quel est l'impact du mécanisme International REDD+ sur la gouvernance forestière en République Démocratique du Congo ?"[BR]- Séminaire d'accompagnement à l'écriture**

**Auteur :** Lauwers, Emmanuel

**Promoteur(s) :** Kabamba, Bob

**Faculté :** Faculté de Droit, de Science Politique et de Criminologie

**Diplôme :** Master en sciences politiques, orientation générale, à finalité spécialisée en relations internationales

**Année académique :** 2019-2020

**URI/URL :** <http://hdl.handle.net/2268.2/9317>

---

*Avertissement à l'attention des usagers :*

*Tous les documents placés en accès ouvert sur le site le site MatheO sont protégés par le droit d'auteur. Conformément aux principes énoncés par la "Budapest Open Access Initiative"(BOAI, 2002), l'utilisateur du site peut lire, télécharger, copier, transmettre, imprimer, chercher ou faire un lien vers le texte intégral de ces documents, les disséquer pour les indexer, s'en servir de données pour un logiciel, ou s'en servir à toute autre fin légale (ou prévue par la réglementation relative au droit d'auteur). Toute utilisation du document à des fins commerciales est strictement interdite.*

*Par ailleurs, l'utilisateur s'engage à respecter les droits moraux de l'auteur, principalement le droit à l'intégrité de l'oeuvre et le droit de paternité et ce dans toute utilisation que l'utilisateur entreprend. Ainsi, à titre d'exemple, lorsqu'il reproduira un document par extrait ou dans son intégralité, l'utilisateur citera de manière complète les sources telles que mentionnées ci-dessus. Toute utilisation non explicitement autorisée ci-avant (telle que par exemple, la modification du document ou son résumé) nécessite l'autorisation préalable et expresse des auteurs ou de leurs ayants droit.*

---

# RETRANSCRIPTION ENTRETIEN

## RAPHAEL KASONGO

- E.L. : [Introduction]

- R.K. : Oui je m'appelle Raphael Kasongo, depuis 2012 je suis à la coordination nationale REDD, d'abord euh affecté au Nord Kivu comme point focal, c'était juste quand le programme REDD démarrait et qu'il fallait un certain déploiement en province, c'est comme ça que j'étais recruté pour aller au nord Kivu et je suis resté jusque 2014. Et en avril 2014 j'ai été récupéré pour être à la coordination nationale REDD en charge du suivi évaluation de la stratégie nationale REDD, et donc chargé de développer le système de de suivi, des indicateurs nationaux, en rapport avec la stratégie nationale REDD. Il se fait que depuis décembre 2016, le fond qui accompagnait la CNREDD, la Banque mondiale s'est épuisé. Et euh on est resté à la CNREDD jusqu'à ce jour, en train de remplir un service minimum, ce qui fait depuis donc 2017 jusqu'à ce jour, nous sommes sur la fiche des experts de la CNREDD mais sans aucune rémunération en terme de paiement. Et pendant ce temps euh l'enfant qui est né de la CNREDD c'est à dire le Fond National REDD qui devait gérer l'aspect de fond d'investissement rien de plus, et qui a eu l'appui de CAFI, la fond pour les forêts du Bassin du Congo, s'est mit en place, c'est ainsi que je .. je me suis retrouvé entre d'accompagner comme consultant du côté de ONU-habitat qui gère le programme foncier avec la CONAREF. Et donc la je suis en charge du renforcement des capacités dans le développement de la politique foncière nationale, au sein donc de la .. en appuis à la CONAREF. Voilà un peu le parcours abrégé que nous sommes en train de réaliser et qui se résume par euh l'accompagnement de la stratégie nationale REDD, jusqu'à sa phase d'investissement, avec le pilier gouvernance foncière qui .. qui a un impact assez remarquable dans la déforestation en terme de moteur de déforestation.

- E.L. : [Complémentarité entre la réforme foncière et la réforme de l'aménagement du territoire]

- R.K. : Bon, comme vous l'aurez déjà découvert à travers la documentation, euh le fond national REDD, dans ses accords avec CAFI, ils ont essayés de développer une série de réforme sectorielle, réformes sectorielles en rapport avec le moteur de la déforestation. Et .. dans l'analyse globale ils ont estimés que le .. le fond national REDD a estimé que .. il fallait en priorité développer des programmes sectoriels en terme de réforme, pour que ces secteurs qui sont .. pilotes dans leurs moteurs de déforestation aient au moins des politiques pour orienter les stratégies d'avenir. C'est ainsi que dans le premier côté important il y a la réforme foncière, il y a la réforme de l'aménagement du territoire, il y a la réforme de l'agriculture, c'est à dire euh le .. le .. la politique agricole, il y a la réforme en rapport avec l'énergie, ainsi de suite. Et donc euh le foncier se trouve dans le paquet des réformes, où il faut développer une politique d'abord, et après des plans nationaux qui répondent à ces politiques, c'est un peu dans ce sens là que l'aménagement du territoire se trouve en amont du foncier, parce que si l'aménagement du territoire se fait très bien nous allons avoir des schémas nationaux qui donnent en grande ligne comment l'espace national pourra être géré. Et par la suite au niveau des provinces on pourra avoir des plans locaux, des plans provinciaux, des plans fonciers euh de la même manière qu'on le retrouvera aussi dans l'agriculture et dans les autres secteurs. C'est en cela que nous pouvons dire que la liaison est très direct parce que .. on ne peut pas être sécuriser ce qui a été préalablement affecté. Et donc il faut qu'il y ait une affectation en amont, et que par la suite ceux qui utilisent ces espaces aient la sécurisation de l'exploitation permanente. Je crois que c'est dans ce sens qu'il faut comprendre l'amitié ou la corrélation entre l'aménagement du territoire et le foncier. Si vous commencer par le foncier sans affecter au préalable vous aller tomber en panne et vous tournerez en rond.

- E.L. : [Expérience du PRE pour ces réformes]

- R.K. : Oui, par rapport au programme euh que nous appellerons pilote mais le programme de réduction de gaz à effet de serre au niveau de Mai Ndombe, vu comme programme juridictionnel, il faut dire que les expériences qui ont été développées jusque là euh pourraient donner au moins des pistes opérationnelles intéressantes. Parce que euh avec euh le programme d'investissement forêt le PIF, qui a eu comme agence d'exécution le WWF au niveau du plateau, des Batéké, ils ont développés justement un programme où l'aménagement du territoire était en amont. Et quand nous disons aménagement du territoire ce n'est pas au niveau national mais au niveau de la province de Mai Ndombe - et avec les communautés c'est à dire au niveau [inaudible] secteur, ils ont effectivement essayés de développer des plans euh locaux de gestion des terres. Et avec ces plans locaux de gestion des terres ils ont effectivement réalisés une gestion plus ou moins rationnelle de ces espaces là, avec les communautés, de manière participative, validés au niveau des territoires, donc qui peut être considéré comme un processus de gestion de l'espace. Bien sûr que les écueils ne manquent pas, mais au niveau global, on peut dire que le rayon où ils ont opérés a été quand même euh relativement balayé. Et, la deuxième phase avec le programme juridictionnel Mai Ndombe, sous le .. fond national REDD, sous fond de l'agence d'exécution Banque Mondiale, je crois qu'il y a quand même si il y a eu peut être des faiblesse mais en grande partie il y a eu des assemblées par rapport à ce plan simple de gestion des ressources naturelles qui occupe en même temps le foncier et l'espace local parce que au village on ne peut pas parler de parcelle comme si on était en ville, il y a toute les ressources qui sont réunies et qui font partie d'un [consensus?] en terme de gestion et qui mérite d'être sécurisé, et le plan simple de gestion qui a été développé à titre de pilote sert en tout cas d'exemple.

- E.L. : [Dans quelles mesures les dynamiques coutumières sont mobilisées dans les plan simple de gestion ? dans le programme PIREDD]

- R.K. : A ma connaissance autour des dynamiques locales, je crois que vous avez l'expérience de Ibi Batéké, qui a essayé de développer pendant qu'ils étaient programme pilote euh REDD, ils ont essayé de développer une combinaison utile avec le .. le chef coutumier, plusieurs fois nous avons été voir les chefs coutumiers de plateau des Batéké et qui ont donné un aval de pouvoir euh .. coopératise si on peut ainsi le dire leurs espaces coutumiers au profit d'un aménagement local où effectivement le coutumier s'implique dans une utilisation utile de .. de l'espace coutumier. Ça c'est au moins une expérience qui a été menée et qui à mon avis avance petit à petit, c'est vrai que c'est pas toujours facile de mettre tous les coutumiers dans une même vision avec toutes les tendances, et même des oppositions parfois de membres de famille, cela est inévitable, mais je pense que c'est quand même une tentative qui mérite d'être visitée.

Mais en plus de cela au niveau de la commission nationale de la réforme foncière, le programme en court avec le fond national REDD, nous sommes en train de tenter une expérience analogue où euh on est en train de développer en parallèle avec euh la sécurisation classique euh des espaces urbains ou périurbains euh un registre foncier communautaire qui euh aurait comme point d'encrage la sécurisation des terres euh des terres locales mais tout cela en cohérence avec l'administration foncière, et donc une espèce de décentralisation de la réforme foncière en partant de la base coutumière pour relier avec euh le .. la sécurisation classique telle qu'on le connaît avec le certificat d'enregistrement. Donc si nous prenons l'exemple de .. plateau des Batéké avec le programme PIF qui a démarré, et si nous prenons les expériences en court d'appuis aux communautés pour développer les outils de sécurisation foncière en terme de registre foncier communautaire, je pense que le coutumier n'est pas abandonné, au contraire si ces expériences se consolident, le résultat sortira renforcé pour une durabilité de la sécurisation foncière des communautés locales

- E.L. : [Risque d'accapement des élites coutumières locales]

- R.K. : Oui Emmanuel la réforme foncière telle que elle a été pensée à son origine elle voudrait répondre non seulement à la sécurisation des terres de communautés locales mais aussi elle voudrait la sécurisation de ceux qui étaient marginalisés dans le système classique. Et par là nous voyons les femmes, nous voyons les jeunes, nous voyons tous ceux qui sont abandonnés comme les peuples autochtones. Et donc dans le registre foncier communautaire euh ces personnes sont parties prenantes euh dans le système, et au delà d'être partie-prenante dans le système, avec la vision à trois niveau du registre foncier communautaire où on gère le cadre spatial comme une vision numérisée, informatisée de l'espace, où on gère le cadre institutionnelle, et c'est là que les communautés locales, les femmes, les jeunes, se retrouveraient dans les structures de gestion locales du foncier, mais aussi le cadre juridique où mode de gestion serait concerté à travers une espèce de charte de gestion locale de .. de l'espace coutumier. Je crois que plutôt que de voir une partie mise à l'écart, il y a une symbiose, une synergie des tous les acteurs sur base de délégation de pouvoir des parties prenantes. Et donc je crois que si ces expériences pilotes que nous sommes en train de mener au niveau de la réforme foncière se confirment, d'ici l'année prochaine on pourra plutôt aller à l'échelle et voir comment effectivement ces groupes marginalisés se retrouvent dans la dynamique de sécurisation foncière au village.

- E.L. : [Dynamique relationnelle entre agents gouvernementaux et agents de l'UN-habitat]

- R.K. : Bon je pense qu'il faut voir la présence de l'UN-habitat dans le sens d'un accompagnateur institutionnel, depuis 20 ans UN-habitat est en RDC, d'ailleurs cette année il fêtent les 20 ans. Et ils sont à côté du gouvernement dans toutes les question du foncier, surtout avec le contexte de guerre qui a sévit à l'Est. Avec tout ce qu'il y a sur conséquences, les conflits liés à la récupération des terres ou aux terres abandonnées et ainsi de suite. Ils ont tenté pendant quelques années les expériences de médiation foncière, mais avec le temps ils se sont rendus compte que les médiations ne suffisaient pas parce que ne touchaient pas aux racines profondes des conflits, c'est ainsi que quand le Fond national REDD a lancé les appels à manifestation pour les réformes foncières ils ont été en avant-plan pour postuler et pour accompagner l'Etat congolais qu'ils ont toujours aidés depuis la réforme foncière de 2012. Et donc ils ont été parmi les premiers à se positionner pour continuer le rôle d'accompagnement surtout d'aller vers les racines profondes de l'insécurité foncière, surtout en situation de .. de conflit, de déplacement armé ou à base tribale tout ce qu'on peut lier à la question. Et donc le rôle qui est là c'est un rôle d'accompagnement institutionnel, d'une vision national de sécurisation. Et nous nous sommes des consultants ONU-habitats affectés à la CONAREF donc au quotidien nous sommes avec la commission nationale de la réforme foncière pour que on fasse une dynamique d'ensemble d'aller de l'avant, et donc un accompagnateur qui est avec la commission au quotidien ce n'est pas quelqu'un qui est externe, mais il est avec la réforme. Je crois que c'est dans ce sens qu'il faut comprendre la présence de ONU-habitat qui voudrais être au niveau institutionnel, au niveau de l'Etat, un partenaire privilégié dans les questions foncières.

- E.L. : Ouais c'est ça. Et donc qui s'est construit une légitimité aussi dans son expertise euh

- R.K. : Si je pense que, sauf avis contraire, euh parmi ceux qui accompagnent l'Etat congolais dans ce domaine de sécurisation foncière, bien sûr il y a d'autres acteurs comme la Banque mondiale mais je crois qu'actuellement ONU-habitat serait au premier plan. Toute cette rupture peut avoir des plans positifs et des plans négatifs mais à l'étape actuelle je pense que le travail qu'ils sont en train de faire est intéressant, et cette vision de développer un système d'information foncière eux ils l'ont déjà développés dans une certaine mesure avec leur système [estidiem?] qu'ils ont mis en place, c'est vrai qu'il faut améliorer mais qui constitue déjà une base pour aller de l'avant dans le système d'information foncière, surtout dans le milieu coutumier et péri-urbain.

- E.L. : [Questions des indicateurs]

- R.K. : Oui il faut reconnaître que en octobre 2016 quand nous avons tenus l'atelier national de capitalisation du système de suivi de la stratégie nationale REDD, nous avons mis en place une série d'indicateurs nationaux. Mais le travail n'était pas achevé, parce que à cette époque il fallait encore affiner le système lui-même pour le connecter au registre national REDD, pour que ce soit un système intégré au niveau du registre euh informatisé. Ce travail n'est pas arrivé au bout, et c'est pour cela qu'avec la BAD on voulait le continuer, le parachever avec le fond qui était destiné au projet Equateur, mais malheureusement qui n'a pas pu continuer. Et donc il y a eu un travail qui a été inachevé. Inachevé même si la maquette existe, même si le catalogue de capitalisation est là, mais il n'a pas pu être publié parce qu'on voulait plutôt dans la suite de .. de l'accompagnement le publier, de sorte qu'il serve de référence pour le projet pilote. Et donc au niveau de NSK, qui était un partenaire privilégié, je pense que les indicateurs clés ont été récupérés dans la coopérative de GICET, en terme des espaces sécurisés par une communauté, (...), en terme de dynamique de .. d'accompagnement de multi-acteurs au niveau de du village, à travers aussi tout le capital de production qui devait être mit en valeur, et tout cela devait constituer le paquet d'indicateur vérifiable à travers le système MRV simplifié au niveau des communautés qui pouvaient voir dans quelle mesure ils gèrent la reforestation, dans quelle mesure ils contrôlent la déforestation sur les galeries forestières qui étaient menacées, et dans quelle mesure la reforestation elle-même se trouve être indicateur en terme de carbone. Et je me rappelle qu'à l'époque le projet NSK avait présenté même un dossier pour paiement carbone parce que ils avaient estimés qu'un certain nombre d'indicateurs étaient réunis en terme de stock de carbone réalisé et c'est pour cela qu'ils avaient commencé à vendre une partie du boisement qui était arrivé à maturité et qui devait être remplacé selon un plan de gestion qui était mit en place. Et donc le GICET a récupéré un certain nombre d'indicateurs clés.

Je sais également que le WWF au niveau du plateau a développé et continue encore à développer un certain nombre d'indicateurs gérés par les communautés qui montrent l'amélioration du cadre de vie des communautés, et ces indicateurs étaient dans la matrice que nous avons mise en place en octobre de 2016 et qui .. qui restent un patrimoine de l'Etat congolais parce que le projet pilote que nous avons accompagné à l'époque était impliqué dans la définition de ces indicateurs et au niveau même de la COMIFAC on avait pu présenter même ces mêmes indicateurs, et tout le monde semblait être sur une même compréhension que x nombres d'indicateurs suivant les stratégies euh liées aux piliers pouvaient permettre de mesurer de manière participative le progrès dans la .. la gestion de des ressources naturelles.

- E.L. : Donc c'est des indicateurs qui avaient vocation à un certain moment à être ré-assimilé par les populations pour qu'elles même se fassent leur propre euh leur propre outil de suivi du développement.

- R.K. : Nous les avons définis avec les .. avec les populations, les 6 projets pilotes, c'est avec eux qu'on les avait définis et euh on a été plusieurs fois avec eux sur le terrain, on a vu comment leur projet avait tenu compte de ces indicateurs en terme de progrès, et c'est sur base de ça que ces projets sont arrivés à la fin avec une certaine cotation satisfaisante avec ceux qui sont arrivés à .. à la fin. Et donc ces indicateurs nous pas été inventés au bureau mais c'était euh formulés sur base de l'expérience de terrain.

- E.L. : [Quels acteurs peuvent sortir renforcés par la réforme]

- R.K. : Bon il faut d'abord se mettre à l'esprit que le gouvernement de la république qui a décidé de cette réforme l'a voulu inclusive et participative, et donc au coeur de la réforme on voudrait que toutes les parties prenantes se retrouvent dans la réflexion de départ, pour que la politique foncière qui va être développée, soit une politique euh adoptée d'abord .. (-par tous) par tous avant d'être acceptée par le gouvernement. Et la matrice d'acteurs que nous avons avec nous récupère toutes les catégories importantes. Nous avons d'abord au niveau des provinces, le gouvernement provincial, avec les

ministères sectoriels clés, nous avons la partie des élus, les débutés provinciaux, et qui sont actuellement, même si ils sont encore nouveau, ils sont en court d'être impliqués dans la suite de l'exercice. Euh nous avons les acteurs des organisations de la société civile, multi-acteur, et à ce niveau là nous avons les acteurs environnementaux, nous avons les acteurs du secteur agricole, nous avons les acteurs du secteur forestier, (...), ainsi de suite. Donc une société civile multi-dynamique. A côté de nous avons la catégorie souvent oubliées, les femmes, les peuples autochtones euh, les vulnérables, la jeunesse, en tout cas dans toutes les .. les rencontres que nous avons aujourd'hui, toutes les analyses ici avec nous. Mais ici à côté d'eux nous avons les coutumiers, les chefs coutumiers, c'est vrai qu'au niveau national nous avons l'organisation nationale de l'autorité traditionnelle, mais au niveau des provinces nous avons les chefs coutumiers au niveau des groupements et des villages que nous essayons de récupérer au niveau provincial, pour avoir leur point de vue car c'est eux qui gèrent au quotidien les difficultés foncières avec les hauts et les bas que nous connaissons.

Et donc pour résumer, la matrice d'acteur que nous avons est multi-acteur, et nous n'oublions pas tous les acteurs multi-nationaux et nationaux qui se retrouvent dans l'humanitaire et qui ont le foncier comme cheval de bataille de leur travail. C'est ainsi que ici là nous avons la FAO, nous avons le HCR, (...). Et donc nous les retrouvons au niveau provincial pour qu'ils puissent nous donner leurs expériences sur base des programmes qu'ils sont en train de mener. Mais nous nous pensons que c'est quand même une expérience intéressante, mais à côté de cela nous avons tous les services qui sont dans le renseignement (...). Nous venons de terminer les consultations qui dans les provinces de l'Ituri, du Nord Kivu et du Sud-Kivu et euh les associer [services de renseignement = polices, juges etc] nous a montré que il y a une valeur ajoutée dans les analyses et les compléments que nous souhaitons de la politique foncière en court de consultation. Et donc c'est ce dire que la réflexion que nous voulons mener elle est multi-acteur et si nous arrivons à consulter les 26 provinces dans cette dynamique je crois que nous aurons une masse importantes d'informations pour compléter le graphe de la politique qui est en court de finalisation.

- E.L. : [Conflit d'attribution entre CNREDD et la FONAREDD et rôle des instances internationales].

- R.K. : Oui je pense qu'on ne peut pas entrer dans le débat de montage institutionnel qui a eu lieu à l'origine mais tout le monde sait que le décret qui crée la CNREDD avait prévu un fond pour gérer l'investissement REDD. Et donc l'existence du fond national REDD n'est pas une nouveauté, c'était même prévu avec celui qui a institué la coordination nationale REDD. Il faut se rendre compte que actuellement le fait que la coordination nationale REDD n'a pas eu les moyens de continuer à finaliser un certain nombre d'outils de gouvernance euh qui n'étaient pas encore finalisés quand le fond de la banque mondiale s'est épuisé, a fragilisé la suite du travail de la CNREDD. Nous savons également que le fond national REDD prévoyait un fond de gouvernance, mais quand quelqu'un a plus de moyens d'interventions que celui qui n'en a pas se retrouve euh en présence de l'opérationnalité, bien sûr celui qui a les mains vides se présente en minable vis-à-vis de l'autre. Mais je crois que les deux rôles sont complémentaires et même aujourd'hui je .. je .. je ne m'abuserais pas de dire les lacunes de la gouvernance se font montrer sur le programme actuel parce que gérer le fond c'est une chose, gouverner la REDD c'est une autre chose.

- E.L. : Et donc du coup est ce que le fait que les deux fonctions se retrouvent dans un organe .. allé .. pourrait s'avérer un frein à un moment ?

- R.K. : Bon je crois que le gouvernement congolais qui .. qui est responsable de .. du montage institutionnel de tous le programme d'investissement REDD est conscient de .. de .. de la question, le moment venu il trouveront la voie de sortie institutionnelle qui s'impose.

- E.L. : [Opérationnalisation des paiements de la Phase III]

- R.K. : Oui je pense que .. qu'il y ait beaucoup de moyen au fond national REDD c'est une bonne chose parce que ça permettrait justement d'accompagner à travers le pays divers programme d'économie verte à travers les provinces, et les provinces ont besoin de beaucoup de moyen pour pouvoir se réaliser à travers leur programme. Mais cela n'éloigne pas du tout la fonction de gouvernance et .. le fond national REDD aura tôt au tard besoin d'une structure qui gère la gouvernance REDD, au delà du suivi de son investissement. Et c'est là que je pense que .. laissons le temps au temps, qui nous dira comment les choses pourrons s'organiser. Mais ce qui est évident c'est que il y a un engouement au niveau des provinces c'est de développer des économies vertes, que ça soit de manière partielle à travers des programmes de reboisement, à travers des programmes de gestion des foyers améliorés, (...) on sent qu'il y a un engouement de pouvoir mesurer les performances au niveau des communautés. Et cela demande un appuis structurel de la gouvernance de la REDD qui devrait passer par le registre et je pense que qu'un bon gestionnaire de registre pourrait se retrouver du côté du ministère de l'environnement qui .. qui a la vision de la REDD dans ses privilèges. Que ce soit au niveau du FONAREDD ou du ministère de l'environnement et la CNREDD, je crois que le constituant aura à décider le moment venu.

- E.L. : (...)

- R.K. : (...)

- E.L. : [Quelque chose qu'on a pas abordés ?]

- R.K. : Bon je suis venu plus pour échanger avec vous, nous nous sommes des acteurs sur le terrain nous essayons d'accompagner les dynamiques de communauté au niveau national comme au niveau des provinces et nous restons convaincus que les vraies forêts se trouvent en province et donc le vrai travail aussi c'est à la base provincial c'est à la base qu'il fait l'accompagner. Malheureusement ce que nous constatons sur le terrain c'est qu'il y a très peu d'intérêts de ce qui financent le .. le développement vers .. au niveau de .. de des changements climatiques, en tout cas il y a très peu de signes visibles et on se demande est ce que ceux qui mettent la main à la poche, si rien n'est fait on ne changera pas grand chose, on inversera pas les tendances qui sont en train d'être vécue sur le terrain. Parce que lutter contre la déforestation ça signifie donner des alternatives de survies aux communautés qui ne dépendent pas directement de .. de .. de la forêt, or les tendances visibles c'est qu'il y a très peu de moyens investis dans ce sens. Et on sent que les gens hésitent ce qui n'encourage pas au niveau de terrain, quand vous arrivez dans les provinces les gouverneurs qui vous disent bien sûr nous sommes conscients du changement climatique, regardez les caisses de l'Etat au niveau de la province, très peu de parties réservées à ces aspects d'encouragement, comment voulez vous qu'on puisse inverser les tendances avec toutes les bonnes volontés qu'on peut avoir dans .. dans ce domaine. Et vous comprenez que même les fonds qui ont été investis dans le programme intégré REDD, une bonne partie c'est encore dans les études, or les études prennent du temps et donc on risquerait de se retrouver avec 3 ans où on a des jolis ouvrages produits sur les moteurs de la déforestation mais où le nombre d'hectare reboisés ce compte sur le bout du doigt. Ce qui risque de décourager et de ne pas inverser les tendances pour les intérêts de ceux qui exploitent la terre, et ou les forêt. C'est un peu ça qui me semble être une inquiétude actuellement ou, on est un peu soucieux de voir que le secteur fait partie de l'actualité mais très peu d'intérêt de ce qui touche à l'approche.

- E.L. : [Risque de lassitude ou découragement dans le chef des communautés ?]

- R.K. : Ou je crois que ce que vous dite est tout à fait réel, je suis resté pendant longtemps au Nord-Kivu comme point focal REDD au niveau du ministère de l'environnement national et je me suis rendu compte que la même question me revenait tout le temps, on me posait la question de savoir la banque pour appuyer les bonnes initiatives à travers le paiement au service environnementaux fonctionne comment ? Et cette banque se trouve où ? Pour que ce qui font des petits progrès puissent

se retrouver sélectionnés et accéder à ces fonds là. Je crois que ça a pris du temps, (...). Et donc je crois que si on réfléchissait renforcement des programmes provinciaux accompagnés pour répondre un mécanisme de paiement pour service environnementaux bien mesurés ça donnerait de l'espoir mais on a pas l'impression que les moyens suivent par rapport à ça. Surtout aussi que le MRV est assez exigeant et avant d'en arriver à la conclusion c'est tout un voyage euh de scientifique pour pouvoir démontrer que effectivement le progrès peu être mesuré et certifié et .. et c'est là aussi un autre défis, c'est là aussi un autre défis. Mais je pense que il y a des petits pas qui sont en train d'être réalisés. Comme je le disais avec le programme plateau Batéké, avec le programme par exemple de l'économie verte pilotée par WWF et la province du nord Kivu, je crois qu'ailleurs il y a aussi de petits programmes comme ça qui mériteraient d'avoir des encouragements à travers le paiement pour service environnementaux, avant d'arriver peut-être au grand rêve de paiement au résultat de la REDD+.